Livret de formulaires

Document d'exploitation

Version 6 du 02-03-2023 Applicable à partir du 11-06-2023

SNCF (CG SE 0 A n°4) RÉSEAU RFN-CG-SE 00 A-00-n°004



Sommaire

Article 1. Préambule	
1.1. Objet	
1.2. Résumé des modifications	
1.3. Abréviations utilisées	
1.4. Glossaire	2
CHAPITRE 1 : Premiere partie du livret de formulaires	3
Article 101. Généralités	
Article 101. Generalities	
Article 103. Index des formulaires et situations d'application	3
CHAPITRE 2 : DEUXIEME PARTIE DU LIVRET DE FORMULAIRES	
Article 201. Ordres écrits ETCS	2
201.1. Ordre écrit ETCS 01	2
201.2. Ordre écrit ETCS 02	
201.3. Ordre écrit ETCS 03	
201.4. Ordre écrit ETCS 04	
201.5. Ordre écrit ETCS 05	
201.6. Ordre écrit ETCS 07	
Article 202. Formulaires applicables sur l'ensemble des lignes	8
202.1. Formulaires délivrés par le représentant local du service chargé de la	_
gestion des circulations	3
202.1.1. Avane du systeme de shuntage (ADAS)	c
202.1.3. Arrêt prescrit (ARPI)	
202.1.4. Annulation de transit (ATRA)	11
202.1.5. Avis d'enrayage (AVEN)	
202.1.6. Abaissement des pantographes (BAPO)	13
202.1.7. Franchissement d'un carré de BÀ ou guidon d'arrêt ou TLC à damier rouge et blanc (CBA)	1/
202.1.8. Franchissement d'un carré ou guidon d'arrêt ou TLC à damier rouge et blanc	17
(C)	15
202.1.9. Manœuvre d'une aiguille (MAIL)	
202.1.10. Manœuvre d'un équipement de sécurité (MEQI)	
202.1.11. Ordre de circuler avec restriction (OCAR)	
202.1.12. Ordie de retention (ORET)	18
202.1.14. Vérification de la caténaire depuis la cabine de conduite (VECA)	
202.1.15. Vérification de la voie (VEVO)	22
202.2. Formulaires à l'initiative du conducteur	
202.2.1. Demande de protection personnel (PERS)	
202.2.2. Demande de secours (DSEC)	24
marche – Autorisation de remise en marche (REMA)	25
202.2.4. Signalement d'anomalie de signalisation (ANSI)	
Article 203. Formulaires applicables seulement sur ligne à grande vitesse	
203.1. Formulaires délivrés par le représentant local du service chargé de la	
gestion des circulations	27
203.1.1. Changement d'extrémité (CHEX)	
203.1.2. Franchissement de repère Nf (FREP)	
203.1.3. Franchissement de jalon de manœuvre (JAMA)	
203.1.4. Manœuvre du train (MATA) 203.1.5. Secours à un train (SECO)	
Article 204. Formulaires applicables seulement sur ligne conventionnelle	
204.1. Formulaires délivrés par le représentant local du service chargé de la	02
gestion des circulations	32
204.1.1. Gardiennage provisoire d'un PN à SAL – Dérangement des avertisseurs d'un	
PN gardé (DERA)	
204.1.2. Entrée en canton occupé et marche à vue (MV)	33

204.1.3. Raté d'ouverture ou bris de barrière (tous les feux fonctionnent) d'un PN à	
SAL – Marche prudente (RATO)	34
204.1.4. Franchissement d'un sémaphore (S)	35
204.1.5. Bris de barrières d'un PN à SAL – Vérification du fonctionnement des feux	
routiers (VEFE)	36
204.1.6. Dérangement d'installation destinée au public (DIPU)	
204.2. Formulaire à l'initiative du conducteur	38
204.2.1. Signalement d'anomalie GSM-GFU (AGSM)	38

Article 1. Préambule

Le présent document d'exploitation est élaboré en application :

- de l'article 14 du décret n°2019-525 du 27 mai 2019 relatif à la sécurité et à l'interopérabilité du système ferroviaire,
- → de l'appendice C du règlement d'exécution (UE) 2019/773 selon les possibilités offertes par l'article 5 de ce même règlement.

Il est applicable sur les lignes dont SNCF Réseau a la charge de la gestion opérationnelle des circulations.

Les articles 202, 203 et 204 constituent une règle nationale en application du domaine « Terminologie des communications de sécurité » - « Instructions opérationnelles nationales » de l'appendice I du règlement d'exécution (UE) 2019/773.

1.1. Objet

Le présent document présente le livret de formulaires prévu par la spécification technique d'interopérabilité relative au sous-système " Exploitation et gestion du trafic ".

1.2. Résumé des modifications

La version 06 du présent document d'exploitation ne possède aucune modification de fond, mais est mise à profit pour reprendre le découpage de celui-ci afin d'être en conformité avec l'appendice C de la STI OPE 2019/773, certaines prescriptions en redondance avec celle-ci ou ne constituant pas de règles nationales étant retirées.

De ce fait, aucun repère de modification (pointillés) n'est repris dans la marge de la présente version.

1.3. Abréviations utilisées

BA	Block Automatique
DATZD	Dispositif d'Autorisation de la Traversée de la Zone Dangereuse
DAELZD	Dispositif d'Autorisation d'Emprunt Longitudinal de la Zone Dangereuse
EOA	End Of Authority (fin d'autorisation de mouvement)
ETCS	European Train Control System
GSM-GFU	Global System for Mobile communication - Groupe Fermé d'Utilisateur
GSM-R	Global System for Mobile communication - Railways
LC	Ligne du réseau Conventionnel
LGV	Ligne du réseau à Grande Vitesse
PN	Passage à Niveau
PN à SAL	Passage à Niveau équipé d'une Signalisation Automatique Lumineuse et sonore
SH	Shunting
SR	Staff Responsible
TVP	Traversée des Voies par le Public

1.4. Glossaire

service chargé de la gestion des circulations	Service, du gestionnaire d'infrastructure, assurant la gestion opérationnelle des circulations.
train trip	Fonction mise en œuvre, notamment en cas de franchissement intempestif d'un EOA ou de franchissement d'un repère d'arrêt ETCS en mode SR, entrainant un freinage d'urgence jusqu'à l'arrêt du train.

CHAPITRE 1 : Première partie du livret de formulaires

Article 101. Généralités

Elle est constituée du code d'épellation officiel obligatoire et de la liste des formulaires utilisables sur le réseau.

Les formulaires de procédures se présentent en format papier ou sont gérés informatiquement avec ou non un mode de transmission numérique.

Le présent chapitre définit les conditions et les situations dans lesquelles des procédures particulières de communication sont prévues en application ou en complément de celles de la réglementation technique de sécurité et d'interopérabilité et de la documentation d'exploitation.

Les formulaires, rédigés en français, sont communs aux conducteurs et aux agents du service chargé de la gestion des circulations.

Article 102. Code d'épellation

Conformément à l'appendice C de la STI-OPE l'alphabet phonétique international doit être utilisé pour les communications de sécurité.

A : Alpha	G : Golf	M : Mike	S : Sierra	Y : Yankee
B : Bravo	H : Hotel	N : November	T : Tango	Z : Zoulou
C : Charlie	I : India	O : Oscar	U : Uniform	
D : Delta	J : Juliet	P : Papa	V : Victor	
E : Echo	K : Kilo	Q : Quebec	W : Whisky	
F : Foxtrot	L : Lima	R : Romeo	X : X-ray	

Exemple:

Aiguille AB = aiguille Alpha Bravo,

Numéro de signal GA 835 = signal Golf Alpha huit trois cinq

Article 103. Index des formulaires et situations d'application

La première colonne du tableau ci-après désigne l'intitulé des formulaires ainsi que leurs désignations. La deuxième colonne indique où sont applicables les formulaires :

- > soit sur l'ensemble des lignes,
- soit uniquement sur les lignes du réseau à grande vitesse (LGV),
- > soit sur les lignes du réseau conventionnel (LC).

La dernière colonne décrit dans quelles situations ils sont utilisés.

Intitulé du formulaire et désignation	Utilisation	Condition d'utilisation
Avarie du Dispositif d'Aide au Shuntage (ADAS)	Ensemble des lignes	pour autoriser la remise en marche d'un train suite à l'anomalie du dispositif d'aide au shuntage.
Avis d'aNOmalie au Train (ANOT)	Ensemble des lignes	pour aviser un conducteur d'une anomalie sur son train.
ARrêt Prescrit (ARPI)	Ensemble des lignes	pour commander un arrêt non prévu.
Annulation de TRAnsit (ATRA)	Ensemble des lignes	pour demander d'actionner un annulateur de transit.
AVis d'ENrayage (AVEN)	Ensemble des lignes	pour ordonner une vitesse limite suite à une adhérence dégradée.
ABAissement des PantOgraphes (BAPO)	Ensemble des lignes	pour ordonner l'abaissement des pantographes ou faire circuler pantographes baissés.
Franchissement d'un Carré de BA ou d'un guidon d'arrêt ou d'un TLC présentant un damier rouge et blanc (CBA)	Ensemble des lignes	pour autoriser le franchissement d'un signal carré fermé ou d'un guidon d'arrêt fermé en block automatique ou d'un tableau lumineux de correspondance à damier rouge et blanc.
Franchissement d'un C arré ou d'un guidon d'arrêt ou d'un TLC présentant un damier rouge et blanc (C)	Ensemble des lignes	pour autoriser le franchissement d'un signal carré fermé ou d'un guidon d'arrêt fermé ou d'un tableau lumineux de correspondance à damier rouge et blanc.
Manœuvre d'une AiguILle (MAIL)	Ensemble des lignes	pour ordonner de manœuvrer une aiguille, un cœur d'aiguille ou un taquet. Il doit être rempli autant de formulaires qu'il y a de manœuvres à faire.
Manœuvre d'un EQuIpement de sécurité (MEQI)	Ensemble des lignes	pour ordonner de manœuvrer un équipement de sécurité. Il doit être rempli autant de formulaires qu'il y a de manœuvres à faire.
Ordre de Circuler Avec Restriction (OCAR)	Ensemble des lignes	pour ordonner de circuler avec restriction.
Ordre de RETention (ORET)	Ensemble des lignes équipées de GSM R	pour ordonner la rétention d'un train à un point précis.
Vérification d'AIGuilles (VAIG)	Ensemble des lignes	pour ordonner de vérifier une aiguille par un conducteur d'un train. Il doit être rempli autant de formulaires qu'il y a de vérifications à faire.
VErification de la CAténaire (VECA)	Ensemble des lignes	pour ordonner de vérifier la caténaire depuis la cabine de conduite.
VErification de la VOie (VEVO)	Ensemble des lignes	pour ordonner de vérifier la libération d'une zone.
Ordre écrit ETCS 01(ETCS 01)	Ensemble des lignes	pour autoriser le franchissement d'un EOA.
Ordre écrit ETCS 02 (ETCS 02)	Ensemble des lignes	pour autoriser la remise en marche après un « TRAIN TRIP ».
Ordre écrit ETCS 03 (ETCS 03)	Ensemble des lignes	pour obliger de rester à l'arrêt.
Ordre écrit ETCS 04 (ETCS 04)	Ensemble des lignes	pour annuler un ordre écrit ETCS 03.

Intitulé du formulaire et désignation	Utilisation	Condition d'utilisation
Ordre écrit ETCS 05 (ETCS 05)	Ensemble des lignes	pour circuler à vitesse limitée.
Ordre écrit ETCS 07 (ETCS 07)	Ensemble des lignes	pour autoriser à se remettre en marche en SR après la préparation du mouvement.
Demande de protection PERS onnel (PERS)	Ensemble des lignes	pour demander d'assurer sa protection (de la part d'un conducteur).
Demande de SECours (DSEC)	Ensemble des lignes	pour demander le secours lors d'une impossibilité d'acheminer tout ou partie de son train pour une cause quelconque (matériel, voie).
Annulation demande de secours Demande d'autorisation de remise en marche – Autorisation de REmise en MArche (REMA)	Ensemble des lignes	pour demander l'annulation de sa demande de secours et pour demander puis obtenir l'autorisation de se remettre en marche.
Signalement d'une AN omalie de Si gnalisation (ANSI)	Ensemble des lignes	pour aviser d'une anomalie de signalisation.
CHangement d'EXtrémité (CHEX)	LGV	pour ordonner de changer d'extrémité.
Franchissement d'un REPère Nf (FREP)	LGV	pour autoriser le franchissement d'un repère Nf.
Franchissement d'un JAlon de MAnœuvre (JAMA)	LGV	pour autoriser le franchissement d'un jalon de manœuvre.
MAnœuvre du TrAin (MATA)	LGV	pour commander la manœuvre d'un train. Il doit être rempli autant de formulaires qu'il y a de manœuvres à faire.
SECOurs d'un train (SECO)	LGV	pour porter le secours à un train.
Gardiennage provisoire d'un PN à SAL – DER angement des A vertisseurs d'un PN gardé (DERA)	LC	pour ordonner la limitation de la vitesse des circulations, en cas de gardiennage provisoire d'un PN à SAL.
Entrée en canton occupé et marche à vue (MV)	LC	pour autoriser de pénétrer en canton occupé et de marcher à vue.
RATé d'Ouverture ou bris de barrières (tous les feux fonctionnent) d'un PN à SAL – Marche prudente (RATO)	LC	pour ordonner de marcher avec prudence au franchissement d'un PN considéré en raté d'ouverture.
Franchissement d'un sémaphore S (S)	LC	pour autoriser le franchissement d'un sémaphore de block manuel fermé.
Bris de barrières d'un PN à SAL – VE rification du fonctionnement des FE ux routiers (VEFE)	LC	pour ordonner de vérifier que tous les feux routiers du PN à SAL fonctionnent.
Signalement d'Anomalie GSM-GFU (AGSM)	LC	pour aviser d'une anomalie du système GSM-GFU.
Dérangement d'Installation destinée au Public (DIPU)	LC	pour ordonner de circuler avec restrictions, suite au dérangement du pictogramme de TVP ou de problème sur les installations permettant la traversée des voies par le public. Il doit être rempli autant de formulaires qu'il y a d'installations en dérangement.

CHAPITRE 2 : Deuxième partie du livret de formulaires

Elle rassemble les formulaires utilisés sur les lignes où SNCF Réseau est chargé de la gestion opérationnelle des circulations.

Article 201. Ordres écrits ETCS

201.1. Ordre écrit ETCS 01

					Ordre écrit ETCS 01
			AUTORISAT	TON DE FRANCHIR U	IN EOA
Pos	ste			Date/	Heure
Le	con	ducteur de tr	ain ETCSr	numéro	
			au (km/signal/re	père)	sur la voie
	1	est autori	sé à franchir l'EOA	au (km/signal/repère)	
	2	ne doit pa	s dépasser la vites:	se dekm/h	
			du (km/signal/re	père)au (km/sign	al/repère)
	et .	km/h	du (km/signal/re	père)au (km/sign	al/repère)
	et .	km/h	du (km/signal/re	père) au (km/sign	al/repère)
	3	instruction	ns supplémentaires		
Aut	toris	ation Numér	0		

Marquer d'une croix les cases correspondant aux parties applicables (国) Dans les parties applicables remplir les espaces en pointillé Barrer les termes non valides entre parenthèses (exemple : km/signal/repère)

201.2. Ordre écrit ETCS 02

Ordre écrit ETCS 02

AUTORISATION DE SE REMETTRE EN MARCHE APRÈS UN "TRAIN TRIP"

Poste Date/ Heure
Le conducteur de train ETCS ou du mouvement de manœuvre numéro
au (km/signal/repère)sur la voie
1 ☐ s'il n'a pas reçu de MA est autorisé à se mettre en marche en SR
2doit sélectionner SH
3 ne doit pas dépasser la vitesse de km/h
du (km/signal/repère) au (km/signal/repère)
etkm/h du (km/signal/repère) au (km/signal/repère)
etkm/h du (km/signal/repère) au (km/signal/repère)
4 doit examiner la ligne, pour les raisons suivantes
5 doit faire part de ses constatations à
6 instructions supplémentaires
Autorisation Numéro

Marquer d'une croix les cases correspondant aux parties applicables (☒)

Dans les parties applicables remplir les espaces en pointillé

Barrer les termes non valides entre parenthèses (exemple : km/signal/repère)

201.3. Ordre écrit ETCS 03

	Ordre écrit ETCS 03 OBLIGATION DE RESTER À L'ARRÊT
Poste	Date/ Heure
Le con	ducteur de train ETCS numéro sur la voie
Autoris	sation Numéro

Marquer d'une croix les cases correspondant aux parties applicables (☒)

Dans les parties applicables remplir les espaces en pointillé

Barrer les termes non valides entre parenthèses (exemple : km/signal/repère)

201.4. Ordre écrit ETCS 04

	Ordre écrit ETCS 04 ANNULATION DE L'ORDRE ÉCRIT ETCS 03
Poste	Date/ Heure
Le conducteur d	train ETCS numéro
	au (km/signal/repère) sur la voie
	écrit ETCS 03 ayant le numéro d'autorisation est annulé tions supplémentaires
Autorisation Nur	éro

Marquer d'une croix les cases correspondant aux parties applicables (国)
Dans les parties applicables remplir les espaces en pointillé
Barrer les termes non valides entre parenthèses (exemple : km/signal/rapère)

201.5. Ordre écrit ETCS 05

Ordre écrit ETCS 05
OBLIGATION DE CIRCULER A VITESSE LIMITEE
Poste ————————————————————————————————————
Le conducteur du train ETCS numéro
au (km/signal/repère)sur la voie
1. ☐ ne doit pas dépasser la vitesse dekm/h
du (km/signal/repère)au (km/signal/repère)
situés entreetet
2. 🗖 doit examiner la ligne pour la raison suivante
3. doit faire part de ses constatations
4. Instructions complémentaires :
Autorisation Numéro

Marquer d'une croix les cases correspondant aux parties applicables (图)

Dans les parties applicables, remplir les espaces en pointillés

Barrer les termes non valides entre parenthèses (exemple : km/signal/repère)

201.6. Ordre écrit ETCS 07

Ordre écrit ETCS 07

AUTORISATION DE SE METTRE EN MARCHE EN SR APRÈS LA PRÉPARATION DU MOUVEMENT

Poste
Le conducteur de train ETCS numéro
au (km/signal/repère)sur la voie
1 est autorisé à se mettre en marche en SR après la préparation du mouvement
2 est autorisé à franchir l'EOA au (km/signal/repère) :
3 ne doit pas dépasser la vitesse de km/h
du (km/signal/repère) au (km/signal/repère)
etkm/h du (km/signal/repère) au (km/signal/repère)
etkm/h du (km/signal/repère) au (km/signal/repère)
4 instructions supplémentaires
Autorisation Numéro

Marquer d'une croix les cases correspondant aux parties applicables (区)

Dans les parties applicables remplir les espaces en pointillé

Barrer les termes non valides entre parenthèses (exemple : km/signal/repère)

Article 202. Formulaires applicables sur l'ensemble des lignes.

202.1. Formulaires délivrés par le représentant local du service chargé de la gestion des circulations

202.1.1. Avarie du système de shuntage (ADAS)

ADAS		
	usur la voie(km/signal/repère) (numéro)	
de respecter les prescriptions ci-dessous,	(kn/signa/repere) (numero)	
entreet		
marcher avec prudence aux abords du ou des PN suivants		
n° au km	n° au km	
n° au km	n° au km	
n° au km	n° au km	
n° au km	n° au km	
n° au km	n° au km	
n° au km	n° au km	
et de ne le(s) franchir qu'après avoir constaté ou provoqué s	a (ou leur) fermeture(s)	
marcher avec prudence aux abords du ou des PN isolés po	ur piétons / TVP suivants :	
PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	
PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	
PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	
PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	
PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	
PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	PN isolé pour piétons / TVP (1) au km	
(¹) : rayer la mention inutile de ne pas dépasser la vitesse de 30km/h entre l'origine et traversé de faire usage du dispositif d'avertissement sonore de s l'établissement traversé	·	
Particularités locales (ex : dispositions à appliquer vis-à-vi	s d'un DATZD, d'un DAELZD, etc.)	
Motif: Avarie du dispositif d'aide au shuntage		
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	(XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Dépêche n°		
Poste :	Heure : (heures/minutes)	
délivré directement transmis par radio	Signature :	
☐ transmis par téléphone ☐ transmis numériquem	ent	

202.1.2. Avis d'anomalie à un train (ANOT)

	ANO	Т	
Avis est donné au conducteur du tr au	côté gauch côté gauch côté gauch côté gauch côté gauch	(numéro) oie (numéro) he	
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXX
Poste :	te:(jour/mois		(heures/minutes)
délivré directement transmis par radio transmis par téléphone transmis numériquement	Sign	nature :	
(rang dans le train)	□ côté gauche □	côté droit	
Numéro du véhicule incriminé Dégagement de fumée ou d'étincelles Pièce(s) traînante(s) Autre anomalie:	□ en tête	au milieu 🔲	
Mesures à prendre :			
☐ La protection du personnel peut être s	supprimée		
Poste :	ate:(jour/mois/		(heures/minutes)

202.1.3. Arrêt prescrit (ARPI)

ARPI
Ordre est donné au conducteur du train (numéro)
ausur la voie (km/signal/tepère)(numéro)
de s'arrêter
□ à l'établissement de
□ au poste de(nom)
□ au km
□ bord à bord avec le train arrêté au km
situé entreetetetet
□ et de rendre compte.
Motif:
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Dépêche n°
Poste: Heure:
□ délivré directement Signature :
□ transmis par radio
□ transmis par téléphone
□ transmis numériquement
Compte rendu procédure ARPI
Train N° arrêté
□ à l'établissement de
□ au poste de
(nom) □ au km
□ bord à bord avec le train arrêté au km
Autre(s) information(s) utile(s) :
Poste: Heure: Heure: (nom du poste)

202.1.4. Annulation de transit (ATRA)

ATRA		
Ordre est donné au conducteur du train au		
☐ circulation interdite voie(s) /		
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Poste:		
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement		
Compte rendu procédure ATRA : Annulateur de transit		
☐ La protection du personnel peut être supprimée		
Poste: Date: Heure: (nom du poste)		

202.1.5. Avis d'enrayage (AVEN)

AVEN
Ordre est donné au conducteur du train
au
☐ de ne pas dépasser la vitesse des MA80 sans dépasser 50 km/h
☐ de ne pas dépasser la vitesse des MA80 sans dépasser la vitesse de km/h
du km au km
situés entreetet
de faire part de ses constatations sur les conditions d'adhérence de son train (patinages et
enrayages) par radio, ou à défaut, au premier téléphone de voie, à la première gare ou au premier
poste situé après la zone d'enrayage.
Motif: Enrayage important
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Dépêche n°
Poste :
☐ délivré directement Signature :
□ transmis par radio
☐ transmis par téléphone
☐ transmis numériquement
Compte rendu procédure AVEN :
Poste :

202.1.6. Abaissement des pantographes (BAPO)

ВАРО
Ordre est donné au conducteur du train (numéro)
au
☐ d'abaisser les pantographes, et de rendre compte
☐ de circuler pantographes baissés
voiedu km au km
situés entreetetetetet
Motif:
☐ Avarie caténaire
□ Autre motif :
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Dépêche n°
Poste :
☐ délivré directement Signature :
☐ transmis par radio
□ transmis par radio □ transmis par téléphone
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO :
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO :
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO : □ abaissement des pantographes effectué Poste :
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO : □ abaissement des pantographes effectué Poste :
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO : □ abaissement des pantographes effectué Poste :
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO: □ abaissement des pantographes effectué Poste:
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO : □ abaissement des pantographes effectué Poste :
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO : □ abaissement des pantographes effectué Poste :
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO: □ abaissement des pantographes effectué Poste: □ Date: □ Heure: □ (heures/minutes) AUTORISATION DE RELEVER LES PANTOGRAPHES Autorisation est donnée au conducteur du train □ de relever les pantographes (numéro) XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure BAPO : □ abaissement des pantographes effectué Poste :

202.1.7. Franchissement d'un carré de BA ou guidon d'arrêt ou TLC à damier rouge et blanc (CBA)

CBA
Ordre est donné au conducteur du train
□ le signal carré(C ou Cv/numéro) □ signal carré repéré par l'agent-circulation (1) □ Block Automatique
☐ le guidon d'arrêt(GA/numéro) ☐ le TLC à damier
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Poste : Date : Heure : (nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes)
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement

En application du document RFN-IG-SE 01 B-00-n°007, cette case est cochée lorsque le conducteur ne s'est pas rendu au pied du signal pour le repérer et que son numéro a été fourni par l'agent-circulation.

202.1.8. Franchissement d'un carré ou guidon d'arrêt ou TLC à damier rouge et blanc (C)

С
Ordre est donné au conducteur du train
au sur la voie
(km/signal/repère) (numéro) - de franchir fermé :
☐ le signal carré ☐ signal carré repéré par l'agent-circulation (1)
C
☐ le guidon d'arrêt(GA/numéro)
☐ le TLC à damier(TLC/numéro)
Le conducteur doit par ailleurs agir comme s'il rencontrait fermés les signaux ci-après, combinés
avec le signal carré
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Autorisation n°
Poste : Date :
□ délivré directement Signature :
□ transmis par radio
☐ transmis par téléphone
□ transmis numériquement

⁽¹⁾ En application du document RFN-IG-SE 01 B-00-n°007, cette case est cochée lorsque le conducteur ne s'est pas rendu au pied du signal pour le repérer et que son numéro a été fourni par l'agent-circulation.

202.1.9. Manœuvre d'une aiguille (MAIL)

MAIL		
Ordre est donné au conducteur du train		
au		
de manœuvrer l'aiguille le cœur d'aiguille le taquet (numéro) (numéro)		
voieau km		
□ pour donner la direction □ de droite et de laisser la manette de sélection en position □ main □ de gauche □ moteur		
□ en position □ relevée □ abaissée		
et de rendre compte		
protection du personnel assurée Circulation limitée à		
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Dépêche n°		
Poste :		
□ délivré directement Signature :		
□ transmis par radio		
□ transmis par téléphone		
☐ transmis numériquement		
Compte rendu procédure MAIL :		
☐ Aiguillevoie		
□ placée en direction de droite (lame de gauche appliquée et collée)		
manette de sélection en position main moteur		
□ placée en direction de gauche (lame de droite appliquée et collée) manette de sélection en position □ main		
□ moteur □ ne colle pas		
Cœur d'aiguille		
 □ placé en direction de droite (pointe mobile appliquée et collée à gauche) manette de sélection en position □ main □ moteur 		
□ placé en direction de gauche (pointe mobile appliquée et collée à droite) manette de sélection en position □ main □ moteur		
□ ne colle pas		
☐ Taquetvoie		
placé en position ☐ relevé manette de sélection en position ☐ main ☐ abaissé ☐ moteur		
☐ Impossibilité de manœuvrer ☐ l'aiguille ☐ le cœur d'aiguille ☐ le taquet (numéro) ☐ le taquet (numéro)		
☐ la protection du personnel peut être supprimée		
Poste : Date : Heure : (nom du poste) (jour/mois/snnée) (heures/minutes)		

202.1.10. Manœuvre d'un équipement de sécurité (MEQI)

MEQI				
Ordre est donné au conducteur du train au				
□ le commutateur (numéro) □ le bouton poussoir de protection automatique				
et de rendre compte circulation interdite voie(s) / / / (numéro) circulation limitée à				
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes) □ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement				
Compte rendu procédure MEQI: commutateurmanœuvré (numéro) bouton poussoir de protection automatiquemanœuvré (numéro) le bouton poussoir DBC repère ou signalmanœuvré (numéro) le bouton poussoirmanœuvré (numéro) manœuvré (installation + numéro)				
□ la protection du personnel peut être supprimée Poste : Heure : Heure				
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes)				

202.1.11. Ordre de circuler avec restriction (OCAR)

OCAR
Ordre est donné au conducteur du train
☐ de marcher avec prudence
☐ de circuler sans dépasser la vitesse "d'un homme au pas"
☐ de ne pas dépasser la vitesse dekm/h
☐ du km au km ☐ aux abords du km
situés entreetet
☐ de faire part de ses constatations par radio, ou à défaut au premier téléphone de voie, à la première gare ou au premier poste.
Motif:
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Dépêche n°
·
Poste :
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes)
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes) □ délivré directement Signature :
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes) □ délivré directement Signature : □ transmis par radio
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes) □ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes) □ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes) □ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure OCAR :
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes) □ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure OCAR : □ présence de bestiaux au km □ absence de bestiaux
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes) □ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure OCAR : □ présence de bestiaux au km □ absence de bestiaux □ présence de personnes au km □ absence de personnes
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes) □ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure OCAR : □ présence de bestiaux au km □ absence de bestiaux □ présence de personnes au km □ absence de personnes Constatations :
délivré directement Signature : Iransmis par radio Iransmis par téléphone Iransmis numériquement Compte rendu procédure OCAR : absence de bestiaux présence de personnes au km absence de personnes Constatations : Constatations : Iransmis numériquement Iransmis numérique

202.1.12. Ordre de rétention (ORET)

ORET				
Ordre est donné au conducteur du train (numéro)				
ausur la voie: (km/signal, repère) (numéro)				
- de se rendre :				
□ jusqu' à l'établissement de				
☐ jusqu' au Km				
(Désignation du point d'arrêt)				
- de rester à l'arrêt au point désigné ci-dessus jusqu'à la réception d'une autorisation de remise en marche				
du Service chargé de la Gestion des Circulations.				
Motif:				
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				
Dépêche n°				
Poste : Date : Heure :				
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes)				
□ délivré directement □ transmis par radio Signature :				
□ transmis par téléphone □ transmis numériquement				
Autorisation de remise en marche				
Autorisation est donnée au conducteur du train				
au km				
au Km sur la voie				
(Désignation du point d'arrêt)				
de se remettre en marche (1).				
(1) Le conducteur est autorisé à se remettre en marche en respectant les règles relatives au processus de départ des trains et les autres prescriptions d'exploitation applicables par ailleurs.				
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				
Dépêche n°				
Poste:				
□ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement				

202.1.13. Vérification d'aiguille (VAIG)

VAIG
Ordre est donné au conducteur du train
au
- de vérifier
□ la position et le collage de l'aiguille voie au km
(numéro) la position et le collage du cœur de l'aiguille voie
□ la position du taquetvoieau km
- et de rendre compte
☐ circulation interdite voie(s) / /
□ circulation limitée àvoie(s)
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Poste: Heure:
□ délivré directement Signature :
☐ transmis par radio
☐ transmis par téléphone
□ transmis numériquement
Compte rendu procédure VAIG :
□ Aiguillevérifiée voie au km
□ Aiguillevérifiée voie
□ Aiguille

202.1.14. Vérification de la caténaire depuis la cabine de conduite (VECA)

VECA
Ordre est donné au conducteur du train
etetet
Motif : ☐ avarie à la caténaire (ou présomption d'avarie à la caténaire) ☐ autre motif :
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Poste :
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement
Compte rendu procédure VECA :
Caténaire voie
Poste: Date: Heure: (nom du poste)

202.1.15. Vérification de la voie (VEVO)

VEVO				
Ordre est donné au conducteur du train				
	(numéro) sur la voie			
(km/signal/repère)	(numéro)			
de vérifier la libération de la (des) zone(s)				
	duau			
c	aux abords du km			
de vérifier la libération de voie	(numéro) (km/signal/repère) au			
situés entre	et			
- et de rendre compte	(points facilement repérables)			
☐ protection du personnel assurée	circulation interdite voie(s) / / /			
	□ circulation limitée àvoie(s)			
	(km/h) (numéro)			
XXXXXXXXXXXXXXXXX	(XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			
Dépêche n°				
Poste : Heure :				
(nom du poste)	(jour/mois/année) (heures/minutes)			
(nom du poste) ☐ délivré directement	(jour/mois/année) (heures/minutes)			
(nom du poste) ☐ délivré directement ☐ transmis par radio	(jour/mois/année) (heures/minutes)			
(nom du poste) ☐ délivré directement ☐ transmis par radio ☐ transmis par téléphone	(jour/mois/année) (heures/minutes)			
(nom du poste) ☐ délivré directement ☐ transmis par radio ☐ transmis par téléphone ☐ transmis numériquement	(jour/mois/année) (heures/minutes) Signature:			
(nom du poste) ☐ délivré directement ☐ transmis par radio ☐ transmis par téléphone ☐ transmis numériquement Compte rendu procédure VEVO : ☐ zone(s)vérifiée(s)	(jour/mois/année) (heures/minutes) Signature :			
(nom du poste) ☐ délivré directement ☐ transmis par radio ☐ transmis par téléphone ☐ transmis numériquement Compte rendu procédure VEVO : ☐ zone(s)vérifiée(s) ☐ du .	(jour/mois/année) (heures/minutes) Signature : voie			
(nom du poste) □ délivré directement □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure VEVO : □ zone(s)	Voie			
(nom du poste) □ délivré directement □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure VEVO : □ zone(s)	Voie			
(nom du poste) □ délivré directement □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure VEVO : □ zone(s)	Voie			
(nom du poste) □ délivré directement □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure VEVO : □ zone(s)	Voie			

202.2. Formulaires à l'initiative du conducteur

202.2.1. Demande de protection personnel (PERS)

PERS					
Échange préalable entre conducteur et agent-circulation					
Conducteur du train nº	Conducteur du train nº au sur la voie				
(km/signal/repère))	
		e n° et km et km			
Je dois réaliser une intervention □ vo		□ voi	oie n° entre km et km		
		(util	coté piste voie n*		
Conditions d'intervention – Motif :					
☐ Traversée de la ou ☐ Entrevoie des voie(s) contiguē(s)			☐ Tunnel / ☐ Mauvaise visibilité Tranchée couverte		
Date:h			min.		
	2.	Solu	tion retenue		
	Pas de l	PERS -	Fin de la procédu	ire	
☐ fermeture de la voie n°	□ Dád	-4: à d	CO/170 I/b	☐ Réduction à 220/230 km/h	
fermeture de la voie n° (fermeture de voie : interruption des circulations)	Réduction à 1			voie :	
			N° de téléphone	e de l'AC :	
	3. Noti	ficatio	n de la prote	ction	
Agent-circulation deà conducteur du train nº			entre kmet km		
ausur la voie n°(km/signal/repère) Protection du personnel assurée par :		☐ fermeture de la voie n° entre kmet km			
			réduction de vitesse à 160/170 km/h		
			voie entre km et km		
		☐ réduction de vitesse à 220/230 km/h			
			voie	entre km et km	
Dépêche n° le (date)/					
4. Autorisation de cesser la protection				rotection	
Conducteur du train nº	au .		(km/signal/repère	sur la voie	
à agent-circulation de :				•	
Autorise la levée des mesures de	•	•		oar dépêche n°	
le (date) :					

En fond gris : informations communiquées par l'agent-circulation au conducteur.

202.2.2. Demande de secours (DSEC)

DSEC				
Conducteur du train(numéro)	Engin moteur :(numéro)			
véhicules,	tonnes,			
longueur: m,	Marchandises dangereuses			
en détresse sur voieau km				
☐ entre les gares de	et de			
☐ arrêté au signal / repère(numéro)				
☐ entre les postes de	et de			
☐ à contre sens ☐ à contre voie				
Je demande le secours pour :				
motif:				
circonstances particulières :				
☐ retour en arrière nécessaire	autres moyens :			
■ wagon de secours nécessaire				
grue de relevage nécessaire				
Je donne l'assurance que je ne me remett	trai pas en marche de moi-même.			
	ou			
Deuxième partie de train(numéro)				
véhicules,	tonnes,			
longueur:m,	■ Marchandises dangereuses			
en détresse sur voieau km				
	et de			
☐ arrêté au signal / repère				
(numéro)	et de			
	et de			
Je demande le secours pour :				
· ·				
retour en arrière nécessaire	□ autres moyens :			
■ wagon de secours nécessaire				
☐ grue de relevage nécessaire				
Poste : Date :	(jour/mois/année) Heure : (heures/minutes)			

202.2.3. Annulation de la demande de secours – Demande d'autorisation de remise en marche – Autorisation de remise en marche (REMA)

DEMANDE REMA			
Conducteur du train (numéro) au			
Poste :			
NOTIFICATION REMA			
Autorisation est donnée au conducteur du train			
de se remettre en marche			
1			
de se remettre en marche			

202.2.4. Signalement d'anomalie de signalisation (ANSI)

ANSI				
Conducteur du train				
au(km/signal/repère) □ Panneau non circulaire			(numéro)	
-4	□ Nf		□ allumé	
☐ Éteint avec plaque ☐ F	ПF	et œilleton	□ éteint	
	□ PR			
	□ВМ			
☐ Présentant un feu roug	ge fixe (plaque N	lf et œilleton éteir	nt)	
□ Aspect anormal	go imo (piaquo i		,	
nature de l'anomalie				
☐ Éteint ☐ Aspect anormal nature de l'anomalie				
□ Autres signaux				
signal mécanique		km		
☐ tableau lumineux	(numéro) (numéro)	km		
nature de l'anomalie				
☐ Situation de signalisation paraissant anormale				
signal/tableau		km		
nature de l'anomalie	(numéro)			
Poste :(nom du poste)		our/mois/année)	Heure :(heures/minutes)	

Article 203. Formulaires applicables seulement sur ligne à grande vitesse

203.1. Formulaires délivrés par le représentant local du service chargé de la gestion des circulations

203.1.1. Changement d'extrémité (CHEX)

CHEX	
Ordre est donné au conducteur du tra au	in(numéro) . sur la voie(numéro)
- de changer d'extrémité	
- et de rendre compte	
☐ protection du personnel assurée	□ circulation interdite voie(s) / / (numéro) □ circulation limitée à voie(s) (numéro)
XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXX
Dépêche n°	
Poste : Date (nom du poste) (heures/minutes)	:
délivré directement	Signature :
☐ transmis par radio	
☐ transmis par téléphone	
☐ transmis numériquement	
Compte rendu procédure CHEX :	
Changement d'extrémité effectué.	
Au CAB signal (TVM):	
Au DMI (ETCS) : niveau d'exploitation. technique	mode
☐ la protection du personnel peut être s	supprimée
Poste : Date :	

203.1.2. Franchissement de repère Nf (FREP)

	FREP
	sur la voie (numéro)
de franchir le repère Nf(numéro)	
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Poste : Dat (nom du poste)	e :
délivré directement	Signature :
□ transmis par radio	
□ transmis par téléphone	
□ transmis numériquement	

203.1.3. Franchissement de jalon de manœuvre (JAMA)

	JAMA	
au(km/signa	conducteur du train(numéro) (numéro) sur la voie (repère) de feu de franchissement du jalon	(numéro)
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX
Poste :(nom du	poste) Date : (jour/mois/année)	
délivré directement transmis par radio transmis par télépho transmis numérique	ne	ignature :

203.1.4. Manœuvre du train (MATA)

MATA	
Ordre est donné au conducteur du train	
ausur la voie	
(km/signal/repère) (numéro)	
☐ de tirer	
☐ de refouler	
☐ jusqu'au (à l') : ☐ au dégagement du (de l')	
repère Nf	
□ signal	
(numéro)	
aiguille	
(numéro)	
□ jalon de manœuvre	
(numéro)	
heurtoir voie	
(numéro)	
□ km	
et de rendre compte.	
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Dépêche n°	
Poste : Date :	
(non-da posto) (non-da moto) (non-da moto)	
□ délivré directement Signature :	
□ délivré directement Signature :	
☐ délivré directement ☐ transmis par radio	
☐ délivré directement ☐ transmis par radio ☐ transmis par téléphone	
☐ délivré directement ☐ transmis par radio ☐ transmis par téléphone ☐ transmis numériquement	
□ délivré directement □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure MATA :	
□ délivré directement □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure MATA: Manœuvre effectuée.	
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure MATA : Manœuvre effectuée. □ Arrêt au (à l') : □ Arrêt au dégagement du (de l') : □ repère Nf	
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure MATA : Manœuvre effectuée. □ Arrêt au (à l') : □ arrêt au dégagement du (de l') : □ repère Nf	
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure MATA : Manœuvre effectuée. □ Arrêt au dégagement du (de l') : □ Arrêt au dégagement du (de l') : □ repère Nf	
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure MATA : Manœuvre effectuée. □ Arrêt au (à l') : □ aignal	
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure MATA : Manœuvre effectuée. □ Arrêt au (à l') : □ Arrêt au dégagement du (de l') : □ repère Nf	
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure MATA : Manœuvre effectuée. □ Arrêt au (à l') : □ Arrêt au dégagement du (de l') : □ repère Nf	
□ délivré directement Signature : □ transmis par radio □ transmis par téléphone □ transmis numériquement Compte rendu procédure MATA : Manœuvre effectuée. □ Arrêt au (à l') : □ Arrêt au dégagement du (de l') : □ repère Nf	

203.1.5. Secours à un train (SECO)

SECO		
Ordre est donné au conducteur du train		
(numéro) ausur la voie		
km/signal/repère) (numéro)		
de pousser le train en détresse sur la voie au km		
jusqu'à(gare, poste, évitement)		
☐ d'aller chercher le train ou la partie de trainen détresse sur la voie au km (numéro) (numéro)		
de rendre compte dès que le train en détresse est prêt pour acheminement		
et de le ramener		
en gare de		
□ à l'évitement télécommandé de		
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Dépêche n°		
Poste:		
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes)		
□ délivré directement Signature :		
☐ transmis par radio		
□ transmis par téléphone		
□ transmis numériquement		
Compte rendu procédure SECO :		
Train en détresse (numéro)		
prêt pour acheminement.		
☐ non secouru, motif:		
Poste :		

Article 204. Formulaires applicables seulement sur ligne conventionnelle

204.1. Formulaires délivrés par le représentant local du service chargé de la gestion des circulations

204.1.1. Gardiennage provisoire d'un PN à SAL – Dérangement des avertisseurs d'un PN gardé (DERA)

DEI	RA
Ordre est donné au conducteur du train	(numéro)
au sur la vo	
(km/signal/repère)	(numéro)
- de limiter sa vitesse à 30 km/h	
du km	
situés entre et	
(points faciler	nent repérables)
- de siffler longuement et par intermittence dar	is cette même zone
Le conducteur est autorisé à reprendre sa vite	esse normale si rien ne s'y oppose, dès
l'engagement du PN par la tête de son train	
Motif: Dérangement du PN n°	
☐ Dérangement des avertisseurs du l	PN n°
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Dépêche n°	
Poste :	
☐ délivré directement	Signature :
☐ transmis par radio	
🗖 transmis par téléphone	
☐ transmis numériquement	

204.1.2. Entrée en canton occupé et marche à vue (MV)

204.1.3. Raté d'ouverture ou bris de barrière (tous les feux fonctionnent) d'un PN à SAL – Marche prudente (RATO)

	RATO	
Ordre est donné au conducteur	du train(numéro)	
au(km/signal/repère)		(numéro)
de marcher avec prudence aux	x abords du PN n°	km
situé entre	et	<u></u>
Motif : □ raté d'ouverture		
□ bris de barrières		
☐ dérangement des picto	ogrammes du PN piétons	
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	(XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Dépêche n°		
Poste : (nom du poste)	Date :	Heure :(heures/minutes)
délivré directement	Sig	nature :
□ transmis par radio		
□ transmis par téléphone		
☐ transmis numériquement		

204.1.4. Franchissement d'un sémaphore (S)

S
Ordre est donné au conducteur du train
ausur la voie
(km/signal/repère) (numéro)
S
de franchir fermé le sémaphore présenté par le signal n°
Le conducteur doit, par ailleurs, agir comme s'il rencontrait fermés les signaux à distance ci-
après combinés avec le sémaphore :
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Autorisation n°
Poste : Heure :
(nom du poste) (jour/mois/année) (heures/minutes)
□ délivré directement Signature :
□ transmis par radio
□ transmis par téléphone
☐ transmis numériquement

204.1.5. Bris de barrières d'un PN à SAL – Vérification du fonctionnement des feux routiers (VEFE)

	VEFE	
Ordre est donné au conducteur du trai	(numé	ro)
au(km/signal/repère)	sur la voie	(numéro)
- de s'arrêter avant le PN n°		
km		
situé entre	et	
(points	s facilement repérables)	
- de vérifier que tous les feux routiers	du PN fonctionnent norm	nalement.
- et de faire-part de ses constatation	s au téléphone du PN ou	par radio ou à
défaut au premier téléphone de voie,	à la première gare ou a	premier poste.
Motif : Bris de barrières		
XXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXX	XXXXXXXXXXX
Dépêche n°	:	
Dépêche n° Poste :	: He (jour/mois/année)	ure :
Poste : Date : (nom du poste)	: He (jour/mois/année)	ure :(heures/minutes)
Dépêche n° Poste :	: He (jour/mois/année)	ure :(heures/minutes)
Dépêche n° Poste :	: He (jour/mois/année)	ure :(heures/minutes)
Dépêche n° Poste :	: He (jour/mois/année)	ure :(heures/minutes)
Dépêche n° Poste :	:He. (jour/mois/année) Sign	ure :(heures/minutes)
Dépêche n° Poste :	:He (jour/mois/année) Sign	ure :(heures/minutes)
Dépêche n° Poste :	:	ure :(heures/minutes)

204.1.6. Dérangement d'installation destinée au public (DIPU)

	DIPU
Ordre est donné au conc	lucteur du train (numéro)
au (km/signal/repèr	e) (numéro)
de ne pas dépasser	la vitesse de 30km/h entre l'origine du quai et son extrémité
☐ de marcher avec pru	idence entre l'origine du quai et son extrémité
	sitif d'avertissement sonore de son engin moteur situé au km
situé entre	et(points facilement repérables)
Motif: ☐ dérangement du	
autre motif	
XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Dépêche n°	
Poste :(nom du poste	Date :
délivré directement	Signature :
☐ transmis par radio	
□ transmis par téléphone	
☐ transmis numériquement	

204.2. Formulaire à l'initiative du conducteur

204.2.1. Signalement d'anomalie GSM-GFU (AGSM)

AGSM	
Conducteur du train(numéro)	
Numéro de téléphone / / / (numéro)	
Apparition du défaut le	
☐ Message audio entendu :	
☐ La communication n'aboutit pas malgré la présence du réseau	
Poste : Heure :	

Fiche d'identification

Titre	Livret de formulaires	
Nature du texte	Document d'exploitation	
Élaborateur	Direction Générale de l'Exploitation Système (DGEX) -	
	Direction de la Prescription d'Exploitation	
Référence SNCF RÉSEAU	RFN-CG-SE 00 A-00-n°004	
Version en cours / date	Version 6 du 02-03-2023	
Date d'application	Applicable à partir du 11-06-2023	

Élaboration / Approbation

Rédacteur		Vérificatrice		Approbateur	
François MICHAUD	03-02-2023	Estelle MASCLET	15-02-2023	Olivier BANCEL	02-03-2023

Textes abrogés/remplacés

> RFN-CG-SE 00 A-00-n°004 "Procédures de communication", version 5 du 02/12/2020

Textes de référence

Néant.

Textes interdépendants

- ▶ RFN-IG-SE 01 B-00-n°007 " Arrêt d'un train par un signal carré, un sémaphore, un guidon d'arrêt fermé Arrêt d'un train devant un repère Nf ou F, un jalon de manœuvre en signalisation de cabine de type TVM "
- > RFN-IG-IF 06 A-14-n°002 " Liaisons radio de manœuvre "
- RFN-CG-SE 02 C-00-n°003 " Mesures à prendre en cas d'adhérence " Rail/Roue " fortement dégradée "
- ➤ RFN-IG-SE 02 B-00-n°004 " Arrêt et rétention des trains Mesures à prendre en cas de risque grave ou imminent pour la sécurité "
- > RFN-CG-SE 10 B-00-n°004 " Mesures en relation avec le service des passages à niveau "

Distribution

SNCF Réseau	Direction Générale de l'Exploitation Système	- Direction Prescriptions d'Exploitation			
	Direction Générale Industrielle & Ingénierie	- Direction Qualité Sécurité			
	Direction Générale	- Direction Sécurité			
	Opérations & Production	- Pôles Sécurité des Zones de Production			
	Direction Générale Ile-de-France	- Direction Sécurité Sûreté			
	Direction Générale	- Direction de l'Attribution des Capacités			
	Clients & Services	- Directions territoriales			
	Direction de la Sécurité – Sûreté & Risques	- Pôle Pilotage Intégration			
	Direction Juridique et de la Conformité	- Pôle Prescription et Textes Réglementaires			
	Direction Générale des Actifs Ferroviaires et de la Programmation	- Direction Programmation et Maîtrise d'Ouvrage			
Entreprises Ferroviaires	Entreprises Ferroviaires titulaires d'un certificat de sécurité délivré par l'EPSF ou l'ERA				
Gestionnaires d'Infrastructure	Gestionnaires d'Infrastructure autres que SNCF Réseau, titulaires d'un agrément de sécurité délivré par l'EPSF				
Centres de formation	Centres agréés par l'EPSF				
EPSF	Direction des Référentiels				
Autres	Ministère chargé des transpor	ts			
	Direction des services de transport				
	Bureau de la sécurité et de l'interopérabilité des transports guidés				

Résumé

Le présent document fixe les prescriptions applicables pour échanger des communications de sécurité entre les agents assurant des tâches de sécurité du service chargé de la gestion des circulations et ceux des autres exploitants ferroviaires. Il définit les principes et les règles de communication devant être respectés. Il indique les moyens et présente le livret de formulaires devant être utilisés.